

Pensions : les Français touchent 50 % de plus

«Ce n'est donc pas la durée de carrière qui fait que nos pensions sont basses, c'est le système». **Kris DE WITTE, PTB**

42 milliards. C'est ce que coûtent les pensions à l'État belge.

Selon une étude du PTB, la Belgique est le pays où l'on touche la pension la plus basse en comparaison des pays voisins.

• Martial DUMONT

Le service d'étude du PTB vient de réaliser une étude sur le niveau des pensions belges dont nous avons pu prendre connaissance.

Verdict : par rapport à nos pays voisins, nous touchons de 14 à 48 % de pension en moins (brut) !

Pire, dit le PTB : l'écart est en train de se creuser puisqu'il était de 11 % à 43 % l'an passé.

Un cas concret ? Prenons un salarié masculin, isolé, qui part à la pension en 2016 à l'âge de 63 ans. Il est né en 1953 et a commencé à travailler à l'âge de 23 ans en 1976. Deux ans plus tard, son salaire annuel était de 7 125 euros. Avec une augmentation moyenne de 5 % par an (2,5 % d'inflation et 2,5 % d'augmentation réelle), il a terminé sa carrière avec un salaire annuel de 45 205 euros après 40 ans de carrière.

La Belgique a un taux de remplacement brut de 39,5 %, l'Allemagne de 42,5 % et la France de 50,6 %

En Belgique, sa pension s'élèvera à 1176,27 euros par mois. En Allemagne, cette même pension s'élèvera à 1344,7 euros par mois (-14 %). Les Luxembourgeois toucheront 1 721,28 euros et les Français 1 737,76 euros. Quant aux Pays-Bas (où la pension complémentaire est obligatoire), la somme totale mensuelle est de 1894,72 euros pour une carrière complète.

Le taux de remplacement le plus bas

L'étude du PTB ne s'arrête pas là. Elle s'est également intéres-

sée au fameux taux de remplacement, soit le rapport proportionnel entre la pension légale et le dernier salaire. D'après un récent rapport de la Commission européenne, la Belgique a un taux de remplacement brut de 39,5 %, l'Allemagne de 42,5 % et la France de 50,6 %.

Le Bureau du plan prévoit quant à lui que le taux de remplacement baissera de 10 % dans les prochaines années, notamment, dit encore le PTB, à cause d'un ralentissement de l'évolution des salaires et de la suppression du bonus pension (majoration de la pension des travailleurs salariés, indépendants et des fonctionnaires qui prolongent leur carrière).

Quant au taux de remplacement agrégé (revenu total de pension des 65-74 ans comparé au revenu total du travail des 50-59 ans), là encore la Belgique serait à la traîne : 44 % contre 64 % en France ou encore 74 % au Luxembourg.

Bref, selon le service d'étude du parti radical de gauche, les pensionnés belges sont très mal lotis. Et la réforme des pensions ne va rien arranger, conclut-il. ■

«Les pensions légales moins chères»

Le PTB est évidemment très critique à l'égard du gouvernement Michel et de sa politique en matière de pensions.

«Au lieu de renforcer les pensions légales, le gouvernement continue à les démanteler», explique Kim De Witte du centre d'étude pé-

téliste.

«Le bonus pension de 179 euros par mois au-delà de 65 ans est supprimé, un certain nombre de périodes assimilées sont également supprimées, tout comme la pension de ménage, la pension des fonctionnaires est fortement modifiée. Selon le

gouvernement, il faut de plus en plus remplacer le salaire par des pensions privées».

Or, estime Kim De Witte, les pensions privées sont très inégalitaires puisque la moitié des capitaux de pensions reviendrait à seulement 5 % des affiliés.

« Les pensions privées sont également plus chères » poursuit le spécialiste du PTB.

« Les institutions financières prennent de 20 à 40 % des montants versés sur toute une carrière pour les frais de gestion et d'administration. Les pensions légales sont bien moins chères ».

En outre, ajoute-t-il, la Grande Enquête des Pen-

sions en 2015 a révélé que les Belges privilégient la pension légale : 6,5 Belges sur 10 préfèrent une pension légale plus élevée à des avantages fiscaux comme les épargnes pension.

Moins de 13 % du PIB en 2060

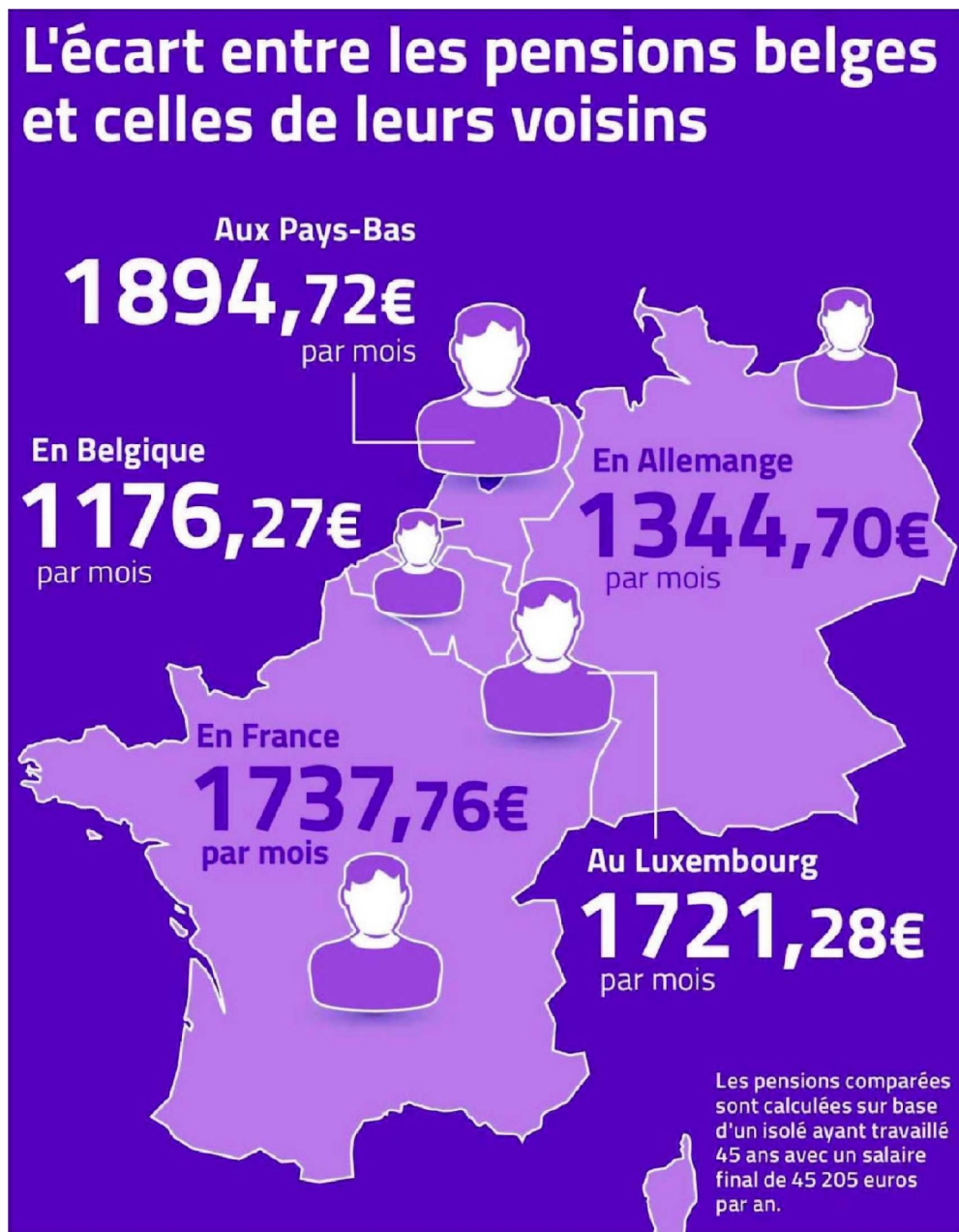
La pension légale serait donc moribonde.

Selon les derniers chiffres du Comité d'étude sur le

vieillesse, les dépenses pour les pensions légales atteindront 12,6 % du PIB en 2060.

« C'est moins que ce que la Finlande, la France, l'Autriche, le Portugal ou l'Italie payent déjà actuellement » constate Kim De Witte.

« Ce n'est donc pas une question de possibilité ou non de payer les pensions, mais une question de choix en matière de politique fiscale et sociale ». ■ **M. Dum.**



« Les pensions françaises ? Un gouffre... »

Jean Hindriks est prof d'économie à l'UCL et membre de la Commission de réforme des pensions.

Pour lui, il faut fortement nuancer l'étude du PTB.

« Sur la pension brute, on ne peut pas le nier, la différence est grande. Mais le taux fiscal est plus avantageux en Belgique. Et si on prend la pension nette, la différence n'est plus que de 14 % », estime l'économiste.

« Et puis, il ne faut pas oublier qu'en Belgique, les pensionnés ont un pécule de vacances, ce qui n'est pas le cas en France. »

Bref, vis-à-vis de la France (le plus grand écart, selon le PTB), la différence ne serait que de 10 %.

Et puis dit Jean Hindriks, il y a le problème du financement des pensions.

« En France, les pensions repré-

sentent 15 % du PIB alors qu'en Belgique, nous sommes à 12 %. Concrètement, ça signifie que les pensions françaises coûtent 25 % en plus que chez nous. C'est un véritable gouffre. Doit-on aller vers ça en augmentant nos pensions ? C'est un choix de société... »

Mais, fondamentalement, Jean Hindriks pense que ce serait une mauvaise idée.

« En Belgique, les dépenses en pension vont augmenter de 33 %

dans les 5 prochaines années et ce sans les revaloriser. Simplement parce qu'il y a un vieillissement de la population. Imaginez-vous que les pensions coûtent 42 milliards à l'État. Ça correspond à

la totalité de l'impôt prélevé ou encore à la totalité des cotisations sociales ! Ça signifie que les pensions pompent toutes les cotisations alors que celles-ci sont

aussi censées payer les soins de santé, le chômage, etc. Sachant également que ces mêmes cotisations n'augmenteront que de 11 % en 5 ans, soit 3 fois moins vite que les pensions. »

Bref, bientôt les cotisations sociales ne suffiront plus à payer les pensions. Alors que faire ? En France, le produit de la TVA est utilisé pour payer les retraites.

« Mais ça, ça veut dire qu'on ne peut plus utiliser cet argent à d'autres domaines sociaux comme le chômage, l'enseignement, etc. »

Bref, augmenter les pensions sans mettre en péril d'autres secteurs relèverait de l'utopie.

« À moins de trouver la recette miracle pour taxer le capital. Ça, tous les gouvernements en rêvent. Mais ils n'ont jamais trouvé de solution efficace », conclut Jean Hindriks. ■

M. Dum.

INTERVIEW

• Kim DE WITTE, spécialiste pension au centre d'études du PTB

« En Belgique, un homme sur deux et deux femmes sur dix seulement atteignent 45 ans de carrière »

Kim De Witte, on cite souvent la durée des carrières en Belgique pour expliquer les pensions basses et l'écart avec d'autres pays où elle est plus élevée. C'est aussi votre explication ?

Non. Selon Eurostat, la moyenne de carrière en Belgique est de 32,8 ans et la moyenne européenne est de 35. Il y a effectivement une différence d'à peine deux ans mais qui est compensée par le haut taux de productivité. Ce n'est donc pas la durée de carrière qui fait que nos pensions sont basses...

C'est quoi alors ?

Le système lui-même ! Chez nous, la pension représente 60 % du salaire moyen. Et on compte sur 45 ans de carrière. En Allemagne, c'est 35

ans, en Espagne, 28. Et en France, 25. Chez nous, seul un homme sur deux atteint les 45 ans de carrière et deux femmes sur 10 y parviennent.

Deuxièmement, on compte la pension à partir du salaire historique. En clair, on prend le salaire du début de carrière, 45 ans avant, et on l'indexe simplement. Mais on ne tient pas compte de l'augmentation de richesse

qui est énorme ! En France, on compte les 25 meilleures années. Il ne faut donc pas s'étonner si, chez nous, le taux de remplacement est moins élevé que dans les autres pays.

Selon vous que faudrait-il changer dans notre système de

pension pour réduire l'écart ?

Il faudra que la pension représente 70 % du salaire moyen. C'est tout à fait payable puisque ça représente 1 % du PIB. Le souci, c'est qu'on est dans une optique où, de plus en plus, on essaie de pousser le troisième pilier au détriment de la pension légale. Regardez le bonus pension : c'était une belle manière de stimuler les travailleurs à rester au boulot plus longtemps. Mais le gouvernement l'a supprimé. Voilà notamment pourquoi l'écart grandit avec les pays voisins. On a remplacé la carotte par le bâton. C'est une très mauvaise idée. ■

M. Dum.